Grand Poitiers Communauté urbaine

Très haut débit d'entreprise

Grand Poitiers déploie un réseau fibres optiques, maillé et ouvert.

Afin de répondre aux besoins des entreprises et de renforcer son attractivité, Grand Poitiers a financé la construction de 150 km de réseau de fibre optique permettant le développement du Très Haut Débit sur son territoire. Démarré en février 2012, ce réseau est ouvert commercialement depuis juin 2013 et a été totalement achevé en décembre 2014.

Pourquoi développer le Très Haut Débit sur le territoire de Grand Poitiers ?

Le territoire de Grand Poitiers était globalement couvert par le Haut Débit ADSL qui présente comme inconvénient la perte de signal du fait de la sensibilité des lignes conductrices et un niveau de débit technologiquement limité.

Grand Poitiers a donc décidé de développer le Très Haut Débit sur son territoire afin de :

- **Renforcer la dynamique économique** via l'accès à des services performants à des tarifs attractifs
- **Favoriser le développement de la concurrence et du très haut débit pour les usages professionnels ;**
- **Moderniser les services publics** en permettant l'accès au très haut débit ;
- **Préparer l'arrivée des futures innovations technologiques sur la Communauté urbaine.**

La Délégation de Service Public, un choix de Grand Poitiers

La mise en place et l'installation d'un réseau d'une telle envergure nécessite :

- Des compétences techniques importantes et en constante évolution
- Un service de maintenance réactif et disponible à des amplitudes horaires importantes
- Un investissement financier conséquent avec un risque du fait du caractère évolutif du marché des technologies

Au regard de ces conditions techniques et financières, Grand Poitiers a fait le choix du mode de gestion par Délégation de Service Public.

La stabilité de l'actionnariat de l'entreprise choisie permet à Grand Poitiers d'avoir comme interlocuteur unique une seule entité juridique, ce qui facilitera le contrôle pour Grand Poitiers des engagements souscrits.

Le projet : le Très Haut Débit pour les professionnels

En mars 2010, Grand Poitiers a lancé une procédure de Délégation de Service Public pour la mise en place du Très Haut Débit pour les professionnels. A l'issue de la consultation, l'entreprise Covage a été choisie pour construire et exploiter un réseau de fibres optiques de 150km, et desservant notamment :

- L'ensemble des 40 Zones d'Activités Economiques (ZAE) communautaires soit 1 000 entreprises environ
- Plus de 300 établissements publics, de santé et d'éducation
- L'ensemble des centraux téléphoniques de France Télécom

Le projet de Grand Poitiers prévoit une offre commerciale étendue via le gestionnaire pour favoriser une offre concurrentielle élargie : avec à la clé :

- Une réduction des frais d'accès
- Une diminution de 20 à 30% des tarifs actuels grâce au jeu de l'offre et la demande
- La fourniture d'un service performant et fiable, dépannage en 4h, disponibilité du service proche de 100%, adapté aux besoins des entreprises poitevines
- Une offre de débit étendue, allant jusqu'à 1Gb/s et même 10Gb/s, entièrement garanti et symétrique
- La présence de nombreux opérateurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux afin d'adresser toutes les clientèles et favoriser la concurrence sur les services

Aujourd'hui, 28 opérateurs sont usagers du réseau THD, et ont fourni des services à plus de 200 entreprises et sites publics.

La DSP Très haut Débit de Grand Poitiers est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le Fonds européen FEDER.

Contact

Direction Systèmes d'Information et Techniques Numériques

05 49 52 35 35
Courriel

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30